



Municipalité  
de  
1081 Montpreveyres

## Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 03

Séance du 24 janvier 2022 – ouverte à 16h30 et levée à 19h40

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

---

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Conseil général

Transmettre au bureau les dates des formations relatives aux dépouillements des élections cantonales

#### Municipalité

Convoquer la commission de gestion au 26 avril 2022 afin de lui présenter son rapport annuel et les comptes sur l'exercice 2021

#### Administration

##### Personnel communal

Accepter la participation de Vitalia Torny, secrétaire municipale, au cours Module 1 – Formation ECA en protection incendie & dangers naturels

Établir un avenant au contrat de travail de M. Jérémie Aubert, employé communal, du fait que son taux d'activité passe de 80 % à 100 % au 1er janvier 2022

##### Réceptions et manifestations

Reporter le repas de commune à une date ultérieure, en raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus encore en vigueur

Passer la commande chez Ecomanif.ch de gobelets personnalisés, vaisselle réutilisable, afin de bannir les contenants à usage unique. Le but est de les proposer également aux associations organisatrices de manifestations sur le territoire communal

##### Honoraires et prestations de services

Décliner l'offre de Communeagence/CommuneApp, outil de communication qui accompagne les municipalités et les administrations, à l'établissement d'un plan annuel efficace avec les outils et le langage professionnels d'aujourd'hui

#### Sports

Soutenir la commune de Jorat-Mézières dans la démarche d'une demande auprès de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) au projet d'extension de la zone sportive « En Pré-Etang » à Mézières, dans le cadre de l'Organe de contrôle du bâtiment des vestiaires-douches et des terrains de sport du FCMJ

### DOMAINES ET BATIMENTS

#### Bâtiments communaux

##### « Les Vernettes »

Informar la gérance St-Clerc Immobilier SA de l'adjudication de l'offre pour le remplacement de la ventilation chez un locataire de l'immeuble

## Grande salle

Accepter de reconduire le contrat de location à Mme Daniela Portillon concernant les cours de zumba du lundi soir

Dépôt, sis chemin de la Rochette 4

Passer commande d'un duplicata de clé de la porte d'accès au dépôt, afin de la remettre au concierge de l'immeuble précité, en vue de l'entreposage de la fraiseuse à neige

## TRAVAUX

### Déchetterie

Déléguer M. Claude Küng, municipal, à la séance du comité de l'association intercommunale du centre de collecte des sous-produits animaux de Moudon (CCSPA-Moudon) qui se tiendra le 16 mars 2022

Convoquer la commission des finances et ad-hoc pour le 10 mai 2022 en vue de leur présenter le projet GastroVert Private de SATOM SA que la Municipalité souhaite installer sur son territoire communal

## POLICE

Transmettre à la police du commerce la statistique des jeux de petites envergures pour l'année 2021

Publier un faire-part de condoléances dans le journal 24Heures, suite au décès de Mme Micheline Ruch, épouse de M. Francis Ruch, employé communal retraité, et maman de Mme et M. Catherine Schaefer, ancienne conseillère municipale et Thierry Ruch, conseiller général

## SECURITE SOCIALE

### Service social

Publier sur Facebook le passage du bus Uni Santé à Mézières, afin de proposer à la population un dépistage de facteurs de risques des maladies cardiovasculaires. Il sera présent les 1<sup>er</sup> et 2 février 2022

Accepter la modification de la directive municipale d'allègements et d'exonération de la taxe alinéa a) et b) annexe 2 du règlement communal sur la gestion des déchets, puis soumettre au service cantonal concerné les textes en vue de son approbation

Approuver la proposition de rendre automatique la distribution des sacs taxés (sacs d'ordures ménagères) lors de la naissance et des jeunes enfants jusqu'à leur 3<sup>ème</sup> année, ainsi que la mise en œuvre d'un « pack naissance » ; la directive est modifiée en ce sens

## SERVICES INDUSTRIELS

### Service des eaux

Transmettre au bureau Herter & Wiesmann Ingénieurs Conseils SA, mandataire, le préavis positif de la Municipalité, à la modification de la toiture de la station de pompage, conformément au règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions (RGATC). Les travaux entreraient dans le cadre du projet de réaménagement du réseau de distribution d'eau en partenariat avec l'AIEJ et la Ville de Pully, approuvé par le Conseil général en date du 17 juin 2021

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic  Le Secrétaire   
Philippe Thévoz  Italia Tornay